



Changement de foyer pour un enfant

Par **moi62200**, le **26/10/2012** à **18:45**

bonjour tout le monde voila mon problème je suis séparer depuis pas mal d année j ai donc refais ma vie suite a une demande faite par la mère de mon premier concubinage j ai été condanne par un JAF a payer une pension chose jusque la très normal mais a l heure d aujourd'hui mon ex n arrive plus a géré l un de mes deux enfant dans le cas présent mon fils enfin bref j ai donc pour le bien de tout le monde et a la demande de la maman décider de le prendre a ma charge chose qui c est faite assez facilement car les enfant sont suivi par une éducatrice (service AEMO) dois je continuer a verser la pension pour mon fils doit elle m en verser une je suis complètement dans le brouillard d autant plus que l éducatrice préfère prendre du temps avant de demander une audience pour officialiser le nouveau lieu de résidence permanent de mon fils sachant que je verse 160 e pour 2 enfant